

LISTE D'APTITUDE DE B EN A

PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN !



Mi juillet une **nouvelle campagne** d'appel à candidatures pour la **liste d'aptitude au grade d'inspecteur des Finances publiques - Année 2025 S'est ouverte** selon le calendrier ci-dessous.

La **date limite** pour candidater est fixée au **10 septembre 2024**.

Seuls les agents **inscrits sur la liste nationale** devront formuler une **demande de mutation dans MOUV RH** dans le corps des inspecteurs pour une affectation prenant **effet au 1^{er} septembre 2025**.

LES CONDITIONS STATUTAIRES :

Ces conditions s'apprécient au **1^{er} janvier 2025** :

- ▶ être **fonctionnaire de catégorie B** de la DGFIP ou secrétaire administratif relevant des ministères économiques et financiers ;

- ▶ justifier d'**au moins quinze ans de services publics** dont huit ans de services effectifs dans un corps classé en catégorie B.

Les candidatures des agents ayant obtenu le grade de **contrôleur par LA après le 1^{er} septembre 2015, ne seront pas examinées**.

Lors des différents groupes de travail « bilan » des Lignes Directrices de Gestion (LDG) Promotion, **F.O.-DGFIP** a réitéré à l'administration tout le bien que nous pensions des modalités de sélection pour l'élaboration des listes d'aptitude de B en A.

Pour rappel, en 2022, celles-ci ont été **mises en œuvre sans aucune discussion préalable** et notamment en introduisant l'**intervention du délégué du Directeur Général** dans la procédure de sélection des agents de B en A.

CYCLE D'ÉLABORATION DE LA LISTE D'APTITUDE DE B EN A 2024



Le principe de mérite des LDG « promotions » conduit l'administration à distinguer, parmi les candidats, ceux qui présentent les meilleures aptitudes pour accéder au grade d'inspecteur au regard des critères suivants :

▶ **L'expérience** du candidat, la **valeur professionnelle**, la diversité du **parcours** et des **fonctions** exercées,

▶ L'inscription du candidat dans une **dé-marche de progression**,

Le candidat doit démontrer sa motivation à se projeter réellement dans un nouveau grade : la **prise de responsabilités croissantes**,

▶ Le **déroulement du parcours** du candidat.

La promotion en catégorie A par la voie de la liste d'aptitude n'a vocation **ni à récompenser un parcours en catégorie B** (« promotion coup de chapeau ») **ni à saluer une action ponctuelle**.

L'administration ne cesse de répéter que dans un contexte de très forte sélectivité, le niveau des candidats proposés doit non seulement **être excellent** mais également démontrer leur **capacité à exercer aisément les fonctions** et adopter le **positionnement attendus** dans le grade supérieur.

Ce qui pêche dans cette sélection, c'est l'**absence de visibilité pour les agents**. Sur ce point, le rôle des Délégués du Directeur Général dans la répartition des potentialités pour le B en A, ainsi que le classement des candidatures, s'impose comme un nouveau maillon décisionnel capable unilatéralement de « séparer le bon grain de l'ivraie ».

Pour **F.O.-DGFIP**, le principe de transparence a encore été écorné une nouvelle fois par la Direction Générale dans l'introduction de cette sélection.

Pour **F.O.-DGFIP**, la **disparition des CAP éloigne l'agent qui postule de celui qui va décider de son classement**.

Jusqu'à tout récemment, la CAP Nationale avait le mérite de sécuriser juridiquement le mode opératoire.

Pour **F.O.-DGFIP** il faut réinstaurer la CAP nationale pour toutes les promotions de C en B et de B en A.

F.O.-DGFIP revendique sans tabou la promotion par liste d'aptitude pour accéder à la catégorie A. c'est une voie statutaire d'accès complémentaire à l'accès par concours interne et examen professionnel. Cette revendication a été réaffirmée lors de notre dernier congrès d'avril 2022.

Ce mode d'accès a permis de promouvoir en **2022 100 agents** en catégorie A. 20 agents l'ont été suite à la négociation avec le Directeur Général et les organisations syndicales où **F.O.-DGFIP** a pris une part importante.

En **2023, 100 agents** seulement ont été promus.

En **2024**, la négociation a permis de promouvoir 25 inspecteurs supplémentaires soit **125 lauréats**. Aux termes de l'accord signés avec la Direction Générale ces **volumes** seront également **reconduits en 2025**.

Il est indispensable de rappeler que l'**évaluation professionnelle** reste un **axe central** des critères de sélection de la **liste d'aptitude**, le tableau synoptique sera un axe fort de la sélection au grade supérieur.

C'est pourquoi nos sections locales vous ont, le cas échéant, encouragés à faire des **recours sur le compte-rendu d'entretien professionnel** (C.R.E.P.).

Pour F.O.-DGFIP, il est grand temps de reconnaître concrètement l'engagement sans faille des agents qui font que les services tournent encore, y compris par gros temps, par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'abondement des promotions, l'amélioration des déroulements de carrières, la revalorisation des régimes indemnitaires et l'amélioration des conditions de travail est désormais, plus qu'une vague promesse, un impératif.

**LES AGENTS ATTENDENT
UN JUSTE RETOUR DE LEUR ENGAGEMENT
DÉFENDONS ENSEMBLE CE QU'ILS MÉRITENT !**

ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

LEVIER INCONTOURNABLE



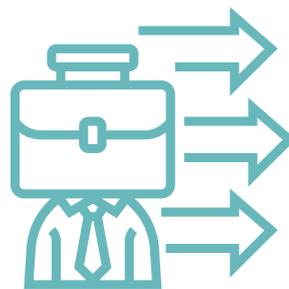
PROMOTION SOCIALE

SÉLECTIONS/CONCOURS
EXAMEN PROFESSIONNELS
L'ÉVALUATION CONSTITUE
UN VÉRITABLE MOTEUR DE
PROGRESSION DE CARRIÈRE



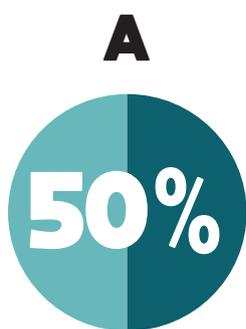
RECRUTEMENT

LE RECRUTEMENT
SUR POSTES
« AU CHOIX »
A LA DGFIP

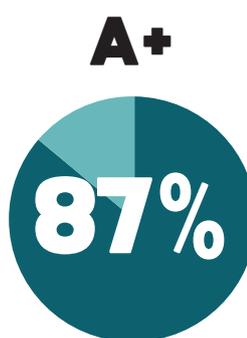


MOBILITÉ EXTERNE

AVIS DU DIRECTEUR
JOINT A TOUT
DOSSIER DE
CANDIDATURE



DES POSTES



DES POSTES

C'EST DE
VOUS
DONT ON PARLE



SOURCE DE TENSION
COMPTE TENU DE
LA PART CROISSANTE
ET PRÉPONDERANTE
DU CREP DANS LE
DÉROULEMENT DE
CARRIÈRE,
DE L'INSUFFISANCE
DES VOLUMES
DE PROMOTION
ET LE MANQUE
DE RECONNAISSANCE

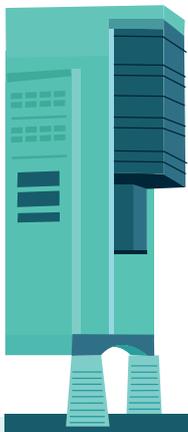
**RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE SECTION**

F.O.-DGFIP

**POUR PRENDRE CONSEIL
SI VOUS POSTULEZ**

RETROUVEZ SES COORDONNÉES SUR FO-DGFIP.FR





POUR
UN BERCY
DES FINANCES

FO
DGFIP

LA 
FORCE
DU
COLLECTIF !



POUR EN FINIR AVEC LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS



POUR CONFORTER LE SERVICE PUBLIC ÉCONOMIQUE ET FINANCIER, SES MISSIONS, SES IMPLANTATIONS



POUR UN PLAN DE QUALIFICATION MINISTÉRIEL AMÉLIORANT LES PROMOTIONS INTERNES ET LES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRES



POUR UNE REVALORISATION DES RÉGIMES INDEMNITAIRES ET DE L'IMT



POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE CONCRÈTE ET LA FIN DES MOBILITÉS FORCÉES POUR LES AGENTS PROMUS DE C EN B



POUR UNE ACTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU



POUR UNE POLITIQUE DE SANTÉ, D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL AVEC UN BUDGET DÉDIÉ

SÉGUR DE LA SANTÉ, BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ, GRENELLE DE L'ÉDUCATION, ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE, DE LA DIPLOMATIE...

A FORCE D'ÊTRE EXEMPLAIRE BERCY EST DEVENU UNE EXCEPTION

FO
DGFIP

LA 
FORCE
DU
COLLECTIF !

C'EST
POUR **VOUS**
QU'ON SE BAT !